

VOVES

Texte : Laurent REGNIER

Mise en page : Edwige ROLAND

La ville

Voves est une commune située au sud-est de l'Eure et Loir.

Elle fait désormais partie depuis 2016 de la commune nouvelle **Les villages vovéens**. Cette commune regroupe 3900 habitants.

Les équipements/ Les horaires

Le club dispose d'un terrain d'entraînement permanent équipé de 6 cibles (de 20m à 70m) et de 3 créneaux en salle le mardi (18h30-23 h), le vendredi soir (18h-23h) et le samedi après midi (15h30-18h), pouvant accueillir une trentaine d'archers en même temps, grâce aux 3 entraîneurs diplômés (essentiellement Eric pour les compétiteurs et Brigitte pour les débutants).

Le club attend lors de l'année 2021 un nouveau terrain d'entraînement avec un local pour le stockage et les réunions, plus des cibles extérieurs et pourquoi pas un jeu de d'arc dans l'avenir.



Le club

L'Arc en ciel vovéen a vu le jour le 23 septembre 1989 grâce à Eric BIRRE et Gilbert LANGEVIN. Il est affilié à la **Fédération Française de tir à l'arc (FFTA)** et à la **fédération française handisport (FFH)**.

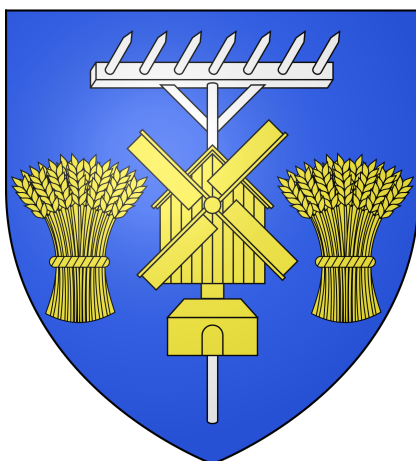
Depuis la naissance du club, 3 présidents se sont succédés : Eric BIRRE, Laurence PESSON et Laurent REGNIER (depuis 2012). Le club a accueilli ou vu se former de nombreux arbitres comme Dominique PESSON, longtemps PCRA de la Ligue du Centre. Actuellement le club compte un arbitre, ainsi que plusieurs encadrants diplômés. Le club a été ou est encore présent à tous les niveaux : départemental, régional et même fédéral, notamment avec Eric BIRRE qui laisse ses empreintes un peu partout...





Les effectifs

Le club a connu des variations d'effectifs de 36 à 89 licenciés. Il est possible d'être licencié au club à l'Arc en Ciel vovéen à partir de 7 ans, sans limite d'âge pour les plus anciens. En cette saison de pandémie, le club comprend 29 licenciés.



Les objectifs

Le premier des objectifs est de permettre à chacun de se faire plaisir dans la pratique du tir à l'arc loisir ou compétition ; le second est de faire connaître notre sport au plus grand public possible, et le troisième de montrer que même un village peut organiser de grandes et belles manifestations.



Le club a pour but la pratique et la promotion du tir à l'arc sous toutes ses formes.

Il assure l'encadrement des débutants (jeunes et adultes) et des archers loisir, et accompagne les compétiteurs au plus haut niveau national ainsi que, pour les bonnes années, international dans toutes les armes et disciplines reconnues par les fédérations.

L'Arc en Ciel vovéen organise chaque année un tir en salle, un campagne ainsi qu'un TAE, et aussi régulièrement des championnats nationaux. Le dernier en date, en 2016 a été le championnat D2/DR en 2016. Le club a toute la confiance de la FFTA pour ces organisations.



Les archers de l'Arc en Ciel vovéen participent aux compétitions salle, TAE, campagne, quelquefois nature et 3D mais aussi à des tirs plus traditionnels ou festifs.

Le club participe activement à la vie locale de la ville de Voves, il est incontestablement une des activités les plus dynamiques des Villages Vovéens.

Le club a en effet toujours pu compter sur le travail des bénévoles, ces personnes formidables qui donnent du temps sans compter. C'est grâce à eux, et également à l'aide des élus et du personnel de la commune que le club peut être aussi actif.

